QUOTIDIEN 26" ANNÉE Nº 7096-

VENDREDI 2 MAI 1975

Le numéro : 30 francs Abon. 1 mois : 600 F.

LA VOIX DU PEUPLE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DU COMITÉ MILITAIRE DE LIBERATION NATIONALE

Rédaction - Administration SECRETARIAT

> DII C.M.L.N.

490 trs gan fre 1500 frs.

BAMAKO --

C.C.P. 470 Téléphone: 247-97 (République du Mali

Allocution du Chef de l'Etat par intérim à l'occasion du ler Mai

Les intérêts des travailleurs sont convergents et complémentaires

- déclare le Commandant Amadou Baba Diarra

et des campagnes.

« En l'absence du chef de l'Etat, le colonel Moussa Traoré, actuellement en visite officielle dans des pays amis, au nom du Comité Militaire de Libération Nationale et du gouvernement, c'est pour mol in réel plaisir de m'adresser à vous, à l'occasion du 1° Mai, fête internationale du Travail.

«Ce faisant, je n'obéïs pas seulement à une tradition solidement mais je tiens aussi à marquer de façon non équivoque la place d'avantgarde qui revient aux travailleurs organisés au sein de notre peuple fier de son passé et résolument tour-

sonligner que dans le monde d'aujourd'hui, caractérisé par de profonds déséquilibres dans la répartition des richesses et des biens de établie en République du Mali, consommation, le succès de toute

politique de développement économique dans un pays comme le nôtre, réside en grande partie dans le comportement des travailleurs face au travail et au respect da à la chose publique.

« Camarades travailleurs, en laison de nos impératifs nationaux, la fête du Trayail que les travailleurs de tous les pays du monde célèbrent dans la fervear et l'enthousiasme, ne saurait se traduire par une simple

évocation historique des événements au cours desquels, en 1884 à Chicago, des ouvriers revendiquèrent la « Journée normale de 8 heures de travail ».

« Elle ne doit pas être comprise non plus comme une traditionnelle commémoration du Gongrès international socialiste de Paris qui, en 1889, adopta le 1er Mai comme journée de revendications des travailleurs, tradition respectée dans tous les pays épris de liberté et de justice sociale

« Plus que le symbole des luttes menées par les travailleurs du monde pour l'amélioration de leur con-dition de travail et de vie, le 1^{er} Mai pour les peuples du Tiers-Monde, doit être une journée de concorde, d'unité, de réflexion et de solidarité de la classe laborieuse engagée dans la bataille pour le développement économique et social de la nation.

« Si j'ai tenu à souligner d'emblée cette exigence d'engagement, de concorde et d'unité de la classe laborieuse, c'est parce que je suis conscient que ce sont là des facteurs indispensables pour mener ensemble le combat engagé contre le sousdéveloppement, ce combat qui ne sera gagné que grâce à la contribution de qualité que chaque travailleur apportera à la réalisation notamment des objectifs de notre plan quinquennal.

« Accroître la production agricole afin de couvrir les besoins essentiels el vitaux des populations constitue l'un des objectifs sinon l'objectif prioritaire de ce plan quinquennal approuyé par le Comité Militaire de Libération Nationale et le gouvernement il y a moins d'un an.

« Le Plan quinquennal doit être la préoccupation de tous car sa réalisation complète et par conséquent son succès dépendent des efforts conjugués de tous les travailleurs, qu'ils appartiennent au secteur étatique, para-étatique, au secteur privé ou au monde rural.

« Le Plan quinquennal exige la mobilisation de toutes les énergies disponibles, et vous comprendrez dans ces conditions, que le 1er Mai soit l'occasion solennelle pour moi d'exhorter tous les travailleurs au courage et à la discipline au travail.

« Dans ses messages à la nation à l'occasion du 22 Septembres dernier et du Nouvel An 1975, le chef de l'Etat a donné de larges informations sur les objectifs du Plan quinquennal, le montant des investissements prévus et les démarches entreprises pour assurer leur finan-

« Je voudrais donc annoncer aujourd'hui que nos démarches auprès des sources de financement ont commencé à porter des fruits. En effet, la Conférence internationale pour le financement du barrage de Sélingué qui vient de terminer ses travaux à Bamako a été un plein succès à tous égards. Elle est le cou-ronnement des efforts persévérants d'approche et de persuasion du Comité Militaire de Libération Nationale et du gouvernement auprès des sources de financement. Je suis convaincu qu'à ce succès dont l'impact n'est plus à démontrer, viendront s'ajouter d'autres succès non moins importants. Nous sommes donc optimistes quant à la réalisation certaine des grands ouvrages tels les barrages de Manantali et de Sélingué qui doivent fransformer to-talement l'économie de notre pays dans le sens d'une plus grande satisfaction de nos besoins essentiels.

« Camarades, en dépit de tous ces espoirs, nous demeurons réalistes et profondément partisans du principe selon lequel, il faut compter d'abord sur ses propres forces. J'ai dit, et il y a un instant que le succès de toute politique de développement dans notre pays dépend comportement des travailleurs face au travail et au respect de la chose publique. Je voudrais donc une fois de plus en appeler à la conscience et au sens du devoir de tous les travailleurs.

« Les fonctionnaires, d'abord parce qu'ils sont et doivent être les garants du service public avec tout ce que cette notion de service public comporte d'exigences, de contraintes morales, de qualités et d'aptitudes physiques et professionnel-(Suite en page 4)

Meeting des travailleurs à la Bourse du Travail

Plusieurs centaines de travailleurs ont pris part au meeting jeudi matin à la Bourse du travail placé sous la présidence de M. Sori Coulibaly, ministre délégué auprès du CMLN chargé du Travail.

Etalent également présents les in vi'és 'des unions nationales de l'UR-SS, de la Bulgarie, de Roumanie ainsi que certains membres du corps diplomatique accrédité au

L'honneur revient à l'Union nationale des femmes du Mali par la voix de Mme Tall secrétaire générale de l'UNFM de rappeler le thème central de l'année internationale de la femme en ces termes :

« Aujourd'hui, les femues constituent plus de la moitié de la population du globe, Gependant, elles sont victimes des mesures discriminatoires. L'Organisation des Nations Unies, pour remédier à cet état de fait, a proclamé l'Année 1975, Année internationale de la Femme.

« L'Année internationale de la femme, ne doit pas être au seul bénéfice des femmes; il faut, qu'en fin de compte, elle soit au bénéfice de tous les hommes, il faudrait qu'elle soit une année de l'homme et de la femme, pour que les droits et les devoirs fondamentaux de la personne humaine soient ceux de l'humanité tout entière.

«M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'Organisation des Na-tions Unies, à lancé un appel à toutes les forces vives du monde en ces

termes : je cite :

«.Il dépend de nous que cette année aboutisse à une promotion véritable de la femme dans le domaine social, économique, culturel et politique ou qu'elle ne soit au contraire, qu'un simple prétexte à cérémonies vides de toute signification concrète.

« Nous sommes décidés aux Nations Unies à faire tout ce qui

est en notre pouvoir pour que l'Année Internationale de la femme ait un sens réel. Nous demandons, à tous les citoyens de nous aider dans cette tâche en nous apportant leur coopération active.

« L'Année Internationale de la femme doit laisser son empreinte dans l'histoire, non seulement dans l'histoire de la promotion de la femme, mais aussi, dans celle de tous les peuples.

« Pour cela et pour pouvoir transformer les principes en réalités, nous aurons besoin d'être fermement soutenus » fin de cita-

« Cet appel du secrétaire général l'Organisation des Nations Unies, n'a pas laissé indifférentes.

« Les autorités maliennes, toujours soucieuses de la promotion et de l'émancipation de la femme, ne sont pas restées en marge de ce

« Ainsi, le chef de l'Etat, le colonel Moussa Traoré, dans son discours prononcé en janvier 1975 à l'occasion de l'inauguration de AIF au Mali, disait, je cite :

« Il est incontestable que la femme a toujours tenu une place de premier choix dans notre société, en sa qualité d'épouse et de mère d'abord, de travailleuse et de citoyenne ensuite.

« Parallèlement, un vif intérêt a toujours été accordé à ses problèmes ainsi qu'à ceux de la fa-mille » fin de citation.

(Suite en page 3)

Session Ordinaire du Conseil des Ministres

Le mercredi 30 avril 1975 à partir de 09 heures, le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire dans sa saae de réunion à Koulouba sous la présidence du comman dant Youssouf Traoré, membre du CMLN, ministre de l'Information, assurant l'intérim de la Présidence du gouvernement.

Après examen et discussion des points inscrits à son ordre du jour, il a adopté :

> Au titre du Ministère des Finances

Un projet se décret portant déclaration d'utilité publique des travaux de reconstruction et de renforcement de la route Faladié-Ségou (route nationale nº 6);

Un projet d'acte administratif accordant un Comptoir malien du Commerce (COMACO) un bail amphythéotique sur une parcelle de terrain sis dans la zone industrielle

à Bamako. Au chapitre des communications nistre français de la Coopération du 20 au 22 novembre 1974:

- Le document relatif aux conclusions de la 15e Session de la commission mixte franco-malienne tenue à Bamako les 7 et 8 avril 1975;

- La note du ministre des Finances sur les contributions du Mali aux organisations africaines et internationales pour l'année 1975:

- La note du ministre de la Production sur l'adhésion du Mali au Secrétariat internation du service volontaire:

- Le rapport de mission présenté par M. Moriba Sissoko, directeur de cabinet du ministre de la Production sur la 4º Session ordinaire du Conseil d'Administration de l'ADRAO (Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest) tenue à Ibadan (Nigéria) du 2 au 5 décembre 1974;

- Le rapport sur la 21e Conférence interministérielle de l'OCCGE tenue du 25 au 29 novembre 1974

Conclusion heureuse de trois décennies de lutte patriotique

L'entrée des forces du G.R.P. à Saigon couronne la libération

du Sud Vietnam

Le gouvernement fantôche de Saïgon s'est rendu jeudi aux forces libération dont les chars ont occupé le palais présidentiel. Des centaines d'habitants de la capitale s'alignaient sur les trottoirs pour ap-plaudir les troupes du Front qui y faisaient leur entrée triomphale.

La reddition a été annoncée à la radio de Saïgon par le général Minh qui a demandé aux forces « gouver-

Peu après, des dizaines de tanks arborant le drapeau des patriotes vietnamiens ont pénétré dans les jar dins du palais présidentiel. Les soldats en uniformes verts à bord des blindés souriaient largement et saluaient de la main la foule qui les acclamait.

Il tire un coup de canon de 106 mm et se présente en suite à la porte du palais tandis qu'un soldat sudvietnamien sans arme se précipite pour lui ouvrir les grandes grilles.

Avant l'ouverture complète des grilles, le char écrase un pilier de fer. Un soldat portant le drapeau du GRP saute du char et court vers le palais pendant qu'arrivent six

Allocution du Chef de l'Etat par intérim à l'occasion du premier Mai

(Suite de la 1" page)
« Les travailleurs des Sociétés et Entreprises d'Etat, Sociétés d'économie mixte parce qu'ils représentent un effectif de plus de 11.000 personnes et que ce secteur occupe de loin la première place des activités économiques industrielles et commerciales du pays.

« C'est dire que dans leur attitu-de et leur mentalité, les travailleurs se doivent d'opérer la reconversion nécessaire en se pénétrant de l'idée que les Sociétés et Entreprises d'Etat ne sont pas l'affaire du seul gouverqui doit trouver des remèdes et des solutions à leurs problè-

" Leur rentabilité. l'accroissement de leur production, en un mot leur saine gestion, dépendent aussi, et surtout, de l'esprit d'initiative, du

dynamisme et du sens du bien public dont feront preuve à leur endroit les travailleurs. Je ne cesserai de répéter que ces Sociétés et En-treprises d'Etat étant considérées comme des acquis du peuple, les travailleurs doivent se sentir concernés par leur bon fonctionnement et leur saine gestion. Certes, des problèmes existent encore au sein des Sociétés et Entreprises d'Etat, aggravés par une conjoncture économique mondiale dont les retombées à travers la crise énergétique et l'inflation, sont ressenties de façon dramatique sur le plan de notre écono-

Mais, loin d'être un motif de découragement, ces facteurs persistant, doivent au contraire inciter les travailleurs à une medileure apprécia-tion des réalités de ces Sociétés en

vue de sauvegarder leur existence.

« Conscients de la mission économique et sociale des Sociétés et En-treprises d'Etat, le Comité Militaire de Libération Nationale et le gouvernement prêtent une attention toute particulière à leur bonne gestion et à leur rentabilité. Ils ont également le souci d'améliorer sur plan social la condition des travaileurs. C'est dans ce sens, qu'après l'adoption de l'Ordonnance n° 55 CMLN du 19 décembre 1972 portant Statut des travailleurs des Sociétés et Entreprises d'Etat, le Comité Militaire de Libération Nationale et le gouvernement examinent actuellement deux projets de décrets portant d'une part classification des emplois et d'autre part fixation des salaires des catégories professionnel-

«L'adoption prochaine de ces textes, contribuera à une améliora-tion certaine de la condition des travailleurs des Sociétés et Entreprises d'Etat.

« Dans le même esprit d'équité ociale, une nouvelle grille des salaires des fonctionnaires tenant compte des augmentations intervenues viendra compléter les mesures prises par les pouvoirs publics en vue d'une amélioration des reve-nus des travailleurs de l'Etat — tout en atténuant les disparités pouvant exister entre ces travailleurs.

« Le congé payé de 30, jours qui vient d'être adopté par le gouver-nement et dont le bénéfice sera étendu pour compter du 1er Mai aux travailleurs du secteur privé, con-crétise la volonté du Comité Militaire de Libération Nationale et du gouvernement, de parvenir à une plus grande égalité sociale entre les travailleurs des différents secteurs.

« Toujours en faveur des travailleurs du secteur privé, le gouvernement à mis récemment en œuvre, le mécanisme des négociations collectives afin d'actualiser les salaires et les relations de travail. C'est ainsi que la Convention collective des En-treprises pétrolières a été signée en décembre 1974. La signature de cet-te convention qui est le couronnement des efforts de négociation et d'arbitrage des parties concernées et du gouvernement, ouvre la voie aux employeurs et aux travailleurs des autres secteurs relevant du Code du

« Camarades travailleurs, comme vous le constatez le Comité Militaire de Libération Nationale et le gouconstamment restent préoccupés par la recherche des, voies et moyens permettant une amélioration sensible des conditions de travail et de vie des travailleurs. Mais, l'intérêt qu'ils doivent porter à la situation des travailleurs ne peut être qu'à la mesure des moyens

dont dispose l'Etat. «En associant les organisations syndicales aux institutions nationales et aux instances de conception, le Comité Militaire de Libération Nationale et le gouvernement prouvent que la notion de participation des travailleurs n'est pas une simi clause de style, mais qu'elle traduit une volonté sincère de faire participer étroitement toutes les forces vives de la nation à l'élaboration et à l'exécution des programmes de développement.

« En effet, à travers leurs délégués la Commission de planification, à la commission des investissements aux conseils supérieurs du travail et de la Fonction publique, au Co-mité de gestion des Sociétés et En-treprises d'Etat, les travailleurs sont associés de la conception à l'exécution à tous les programmes relatifs à la politique de développement et de revenus du pays.

« Je leur lance donc un appel pressant afin qu'ils jouent pleinement et avec un sens profond de la responsabilité leur rôle au sein de ces instances. Pour leur part, le Comité Militaire de Libération Nationale et le gouvernement sont favorablenent disposés à examiner avec la plus grande attention toutes les suggestions susceptibles d'amener les travailleurs à apporter concrètement c'est dire sans démagogie ni calcul égoïste, une contribution de qualité à la réalisation de nos objectifs na-

« En accordant toutes les facilités matérielles aux organisations syndi-cales pour un fonctionnement normal de leurs activités dans la légaleté, et pour l'accomplissement de leur mission d'information et d'éducation, le Comité Militaire de Libération Nationale et le gouvernement ont montré tout l'intérêt qu'ils accordent au mouvement syndical.

« A cet égard, les dernières réso lutions du premier Conseil général de l'Organisation de l'Unité syndi-cale africaine qui vient de se tenir Accra, seront examinées avec une

attention toute particulière puis-ou'elles intéressent la vie et le fonctionnement normal des organisations syndicales.

« En retour, les pouvoirs publics ont en droit d'attendre des responsables syndicaux et des travailleurs, une plus grande compréhension à l'égard des problèmes et des difficultés passagères que traverse la na-

« Les intérêts des travailleurs, ne sont ni opposés, ni divergents de ceux de la nation. Ils sont convergents, et complémentaires.

« Dès lors, la nation est fondée à espérer des travailleurs une participation sincère, loyale et dynami-que à l'œuvre de construction nationale

> Transilleurs des nilles et des campagnes,

« En cette année proclamée Année internationale de la Femme, femmes travailleuses du Mali doivent être au premier plan de la vie nationale. Elles ont depuis la péniode coloniale jusqu'à l'indépendance, apporté leur pierre à l'édification de la nation malienne. Le Comité Militaire de Libération Nationale et le gouvernement ne sont pas demeurés insensibles à l'appel lancé le 8 mars 1975 par la présidente de l'Union nationale des Femmes du Mali, en faveur d'une intégration harmonieuse et complète de la femme malienne dans toutes les activités de la nation.

« Cet appel sera entendu, s'il ne l'est déjà, et je puis assurer nos sœurs que tout sera fait pour per-mettre à la femme naijenne de nettre à la femme halienne de ouer sans discrimination aucune, lans la liberté et l'égalité, son rôle dans la société au service du développement économique et social.

Camarades Travailleurs,

« Ce message qui est avant tout un message de solidarité ne saurait se limiter à un simple bilan critique ou de rappel des réalisations sociales sur le plan national. Dans un monde caractérisé par le désordre et la tempête économiques, secoué par des remous politiques et sociaux dont hélas notre continent est encore le théâtre, les travailleurs doivent insérer leur action de tous les jours non seulement dans le contexte étroit de leur entreprise, ou même de la nation, mais encore, dans celui plus exaltant et plus lar-ge du combat que mène l'Afrique contre les forces d'oppression, le colonialisme et l'impérialisme qui dé-ploient des efforts désespérés pour conserver leur dernier bastion en Afrique du Sud, en Namibie et au

« L'indépendance chèrement et durement acquise par les combat-tants de la Guinée-Bissau, l'aube d'une ère nouvelle qui se dessine pour les patriotes de l'Angola et du Mozambique, sont des signes encourageants vers la libération totale de notre continent.

« Dans cet ultime combat, les com battants de la liberté doivent pou-voir compter sur l'appui et la solidarité de tous les travailleurs épris de justice, de dignité et de liberté.

« En ce jour de la fête du travail, j'assure en votre nom nos frères de l'Angola, du Mozambique, de l'Afrique du Sud, du Zimbabwé et de la Namibie de notre solidarité agis-

« En votre nom, travailleurs du Mali, je salue également le combat mené par le peuple de Palestine pour recouvrer ses droits usurpés.

«J'exprime enfin en votre nom, le soutien et la sympathie de tous les travailleurs du Mali aux vaillants peuples du Cambodge et du Vietnam dont la victoire sur les forces de division et de domination est désormais assurée.

« Vive l'Union nationale des travailleurs du Mali!

« Vive la solidarité de lutte de tous les travailleurs pour que triomphent la paix et la justice dans le monde » !

Meeting des travailleurs à la Bourse du Travail

(Sulte de la page 3)

le salaire minimum interpro fessionnel garanti, le SMICEst passe de 5.330 à 12,000 francs maliens.

 le congé payé qui était de 18 jours pour les uns et 30 jours pour les autres, est désormais 30 jours pour tous les salariés améliorant ainsi la qualité de la vie, par le re-pos prolongé pour la majorité des ouvriers de notre pays.

« Le statut des travailleurs des sociétés et entreprises d'Etat est en tré en vigueur; il confient des avan-tages substantiels pour les camarades de ce grand secteur.

« Le capital décès qui donnait à la famille du travailleur décèdé tout juste son salaire et le reliquat de son congé se trouve modifié; la fa-mille du disparu percevant actuellement une indemnité correspondante de 6 mois à un an de salaire.

« Sans attendre la révision du code de prévoyance sociale, le congé de maladie autrefois de six mois seulement se trouve prolongé jus-qu'à un an de salaire pour les cas de maladies graves.

« Par ailleurs la revision de vieilles conventions collectives devenues caduques se poursuit avec ampleur. La convention des travailleurs du pétrole déjà est réalisée. Se trouvent en chantier celles des autres branches professionnelles : boulangers. travailleurs du commerce, des ban-ques et assurances, des hôtelleres, des chauffeurs, des bâtiments, etc.

« Pour les travailleurs du secteur public, des mesures qu'il convient de saluer ont permis de normaliser la situation de nombreux agents de l'Etat : soit leur intégration par qualification professionnelle, soit par l'ouverture pour les agents méritants de concours professionnels

« Les commissions d'avancement pour les auxiliaires et les agents ré-gis par les conventions collectives longtemps paralysées commencent à fonctionner normalement :

Il serait fastidieux de procéder à une longue énumération des résul-tats obtenus; les faits parlent d'eux

« Tout ceci n'a pas été obtenu en frappent sur la table. Ces résultatss, fruits de serieuses négociations, de concertation, de dialogue perm ont été obtenus dans le cadre de la participation responsable qui, si effe était comprise, acceptée, voulue par les uns et les autres, ouvrirait à notre pays des perspectives promet-teuses, favoriserait d'heureuses init'atives créatrices.

« Est-ce à dire que tout va bien dans le meilleur du monde, que toutes nos revendications sont entière-ment satisfaites. Bien sûr que non. Restent encore :

l'uniformisation du taux des allocations familiales:

le retablissement de certaines indemnités inhérentes à la profes-

la gratuité du voyage pendant

le congé;

— l'intégration par qualification

Discourse de cerprofessionnelle, à l'instar de cer-tains corps de l'administration géné-rale, de certains techniciens ayant rempli de très hautes responsabilirempi de tres nautes responsabili-tés dévolues jadis aux ingénieurs de conception, de ceux ayant acquis une valeur technique reconnue. Certaines de ces revendications majeures suivent leur cours normal; les unes sont à l'étude au niveau des Hautes Instances, les autres sont purement et simplement rejetées. Cependant, inlassablement. nous les poursulvrons toutes d'une facon re-

fléchie, avec des arguments trouvés et avancés L'UNITE RETROUVE A ACCRA

A Accra les syndicalistes venus de tous les pays africains ont réalisé l'unité des organisations syndicales au sein de l'OUSA, seule organisation Pan-africaine désormais recon-

Accra occupera désormais dans les annales syndicales africaines une place de choix pour le développement et le ravonnement du syn dicalisme à travers le monde,

Cette unité qualitative, aboutissement logique des profondes aspira-tions des masses laborieuses, concrétise et matérialise des années d'ef-forts unitaires du monde africain du travail

« C'est un succès sans précédent dans l'histoire du mouvement syndical africain.

C'est là une preuve éclatante de l'essor et de la maturité du mouvement syndical, de sa responsabilité et du rôle qu'il est appelé jouer dans la lutte généra peuples pour leur émancipation.

« Le triomphe de l'unité établie, la juste appréciation des buts de la valeur de cette unité permettront au syndicalisme africain de coor-donner l'action de l'ensemble des syndicats et d'apporter une grande contribution à la lutte de lipération que mènent les peuples -africains subissant encore le joug du colonialisme, de la segrégation raciale, de l'apartheid.

« Notre audience se passe de tout commentaire tant il est péramptoire, C'est pourquoi, l'UNTM, de par relations internationales, n'est pas restée en marge du courant de solidarité qui a traversé nos popula-tions pendant les calamités qui ont secoué notre pays ces derniers années. Elle a fait d'importants dons tant en nature qu'en espèce aux organismes compétents : médicam-ments, vivres etc... Elle a aidé à parfaire l'infrastructure sociale en dotant certains centres hospitaliers ces, de bloc opératoire de grande valeur, de studios.

« Dans le domaine de la formation professionnelle, nous avons en-voyé des stagiaires en Europe, oc-troyé des bourses universitaires à nos bacheliers militants liés à classe ouvrière. C'est beaucoup, mais c'est insuffisant; nous continueront dans ce sens.

« On l'a dit, le syndicalisme est une vocation, une foi, un engage-ment pour la transformation qualitative de la société, il doit être toujours orienté dans le sens de la re-cherche de l'égalité, de la justice sociale.

« Il est difficile de prédire l'ave-

nir; on nous distribuera peut être des blâmes, peut être des éloges, mais nous sommes convaincus que l'histoire de notre pays 1 retiendra que l'UNTM dans les grands boule-versements qui ont ébranlé le Mali a agi avec responsabilité, et s cons-

« En ce jour solennel, nos pensées vont, à nos frères d'Afrique Australe, qui luttent héroïquement contre la honteuse discrimination raciale, contre l'apartheid hideux et inhu main — solidarité avec nos sœurs, les femmes qui, avec l'ardeur et la passion qui les caractérisent, surgissent en 1975 avec foi et détermina tion et reclament d'une seule voix d'un même élan leur place au so-lei

A nos morts, avec tous ceux qui croupissent dans les prisons pour que vivent le syndicalisme — à ceux qui, par leur sacrifice, ont imposé conscience internationale le syndicalisme inscrit dans les faits et dans le droit international comme

sacré inaliénable, inviolable « Nous saluons avec une incom-parable satisfaction l'éclatante victoire de nos frères du Vietnam qui après avoir défait l'Europe coalisée, infligent à la plus grande puissance industrielle une singlante défaite. »

Apportant le soutien du CMLN et du gouvernement à la classe travailleuse, M. Sori Coulibaly ministre du Travail a notamment déclaré que toutes les couches laborieuses aspirent à un même idéal. c'est-à-dire le bonheur de l'homme dans un système de démogratie so-

« Camarades travailleuses et travailleurs, soyez assurés que le CM-LN et le gouvernement que j'ai l'honneur de représenter ici parta-gent toutes vos préoccupations. Leur ambition commune qui rejoind la vôtre nonobstant les nuances inhérantes à toutes actions humaines est de faire du Mali une Nation démo cratique et prospère où les valeurs morales faisant la fierté de notre peuple auront toujours prémédité.

« Je vous donne en tout cas l'assurance ici que les préoccupations que vous avez exprimées seront examinées avec la plus grande atten-tion par les autorités compétentes u

M. Sori Coulibaly a par ailleuts précisé que l'Etat ne peut faire que

politique de ses moyens L'Etat ne pouvait faire que politique sociale de ses moyens, vous appartient, vous travailleurs de redoubler d'ardour au travail et d'avoir un rescrect scrupuleux du bien public pour permettre uee plus grande satisfaction de vos reve cations

En terminant le ministre du Tra vail a dit :

« La fête internationale du travail étant avant tout une journé de so-lidarité, je voudrais joindre la voix du CMLN et du gouvernement à la vôtre et exprimer notre sympathie et notre soutien aux peup monde entier, singulièrement à ceux qui luttent pour la conquête de leurs droits imprescriptifs à la dignité, à l'indépendance et à l'unité